

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

en exercice	9
présents	5
Votants	7
procuration	2

L'an deux mil vingt-quatre le vendredi 21 juin, le Conseil Municipal de VALLORCINE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jérémy VALLAS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal 13 juin 2024

Objet
N° 24/04/05
Acquisition de la parcelle cadastrée section B n°713

Présents Monsieur Jérémy VALLAS, Monsieur Jean-François DESHAYES, Monsieur Gérard BURNET, Monsieur François COUTAGNE, Madame Maryvonne ALVARD

Représentés Madame Audrey PENIN donne pouvoir à M. Jérémy VALLAS, Madame Dominique ANCEY donne pouvoir à M. Gérard BURNET

Absents excusés Mesdames Guyonne FOURNIER, Rachel ROUSSET, Audrey PENIN et Dominique ANCEY

Secrétaire de séance Madame Maryvonne ALVARD

Le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité d'acquérir des parcelles afin d'aménager un local de travail et de stockage destiné aux agents technique de la commune. Pour ce faire, 3 parcelles ont été identifiées du fait de leur proximité avec le centre technique communal. Il s'agit des parcelles cadastrées section B n°712, 713 et 714 situées au lieu-dit le Mermy.

La parcelle cadastrée section B n° 713, d'une contenance de 272m², située au lieu-dit le Mermy, est la propriété de M André ANCEY.

Une proposition d'acquisition à 5.00€ par mètre carré, soit 1 360.00€ pour l'ensemble de la parcelle, a été faite au propriétaire, cette dernière a été acceptée.

Le Maire propose d'acquérir cette parcelle au prix fixé avec le propriétaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'acquisition de la parcelle citée ci-dessus, pour un montant totale de 1 360.00€ ;
- **DIT** que les frais afférents à cette acquisition seront à la charge de la commune ;
- **AUTORISE** monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette acquisition.

Ainsi fait et délibéré,

Au registre suivent les signatures,

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance
Maryvonne ALVARD



Le Maire,
Jérémy VALLAS



Acte certifié exécutoire le : 02/07/2024
Télétransmis en Préfecture le : 02/07/2024
Notifié ou publié le : 02/07/2024

La présente
Monsieur le S
Madame le T

Envoyé en préfecture le 02/07/2024
Reçu en préfecture le 02/07/2024
Publié le
ID : 074-217402908-20240621-24_04_05-DE

Libération est transmise à
S²LOW
Sous-Préfet de Bonneville
Préfecture de Savoie